

## **Présidence de la République hellénique**

### **Allocution prononcée à la cérémonie lors de laquelle le président du Conseil national du notariat hellénique a pris la présidence du Conseil des notariats de l'Union européenne**

Je me trouve ici aujourd'hui pour saluer le rôle qu'a joué le notariat en ces temps difficiles. Le président, M. Georgios Rouskas, m'a remercié de certaines choses que j'ai faites. Mais vous aussi, je vous l'assure, vous avez accompli votre devoir dans une période très difficile pour le pays. Je n'oublie pas, non seulement en raison de ma présente fonction, mais aussi en ma qualité d'universitaire, que le notaire est un officier public, qu'il exerce une fonction publique, un service public. Et c'est sous cet angle que l'État aussi bien que les citoyens doivent le considérer. On a trop souvent sous-estimé l'importance du rôle du notaire concernant les droits qu'il protège. Les droits sont nombreux, il ne s'agit pas seulement du droit à la propriété individuelle, qui est de toute façon un droit fondamental garanti par la Constitution, par la législation européenne, mais également – il convient de le rappeler – par la législation du Conseil de l'Europe. C'est un droit emblématique sur lequel repose la démocratie représentative. Vous savez tous que la démocratie représentative repose sur les droits fondamentaux de l'homme. J'ajouterai que la démocratie représentative est issue de la révolution américaine, fondée sur le droit fondamental à la propriété individuelle. Mais vous, vous exercez des fonctions qui dépassent ce droit et concernent de nombreux droits réels et personnels. Vous les défendez en des temps difficiles parce que ces droits sont en crise, en danger, et cela pas seulement dans notre pays, plus généralement. Nous le savons tous – je vous remercie de me permettre de le répéter – dans une période très difficile, quand la Grèce passait d'une crise à l'autre et subissait les évaluations successives imposées par l'Eurogroupe, quelles étaient les conditions qui avaient été posées pour que nous puissions continuer. Et alors, sans vous, l'une des évaluations les plus importantes n'aurait peut-être pas eu de résultat favorable. Vous avez accompli pleinement votre tâche sans rien céder en matière de droits de l'homme. Vous vous êtes montrés à la hauteur des circonstances, comme

officiers publics mais aussi comme citoyens grecs. C'est ainsi que nous sommes restés dans l'Europe, dont nous faisons partie intégrante, afin de contribuer nous aussi au processus européen. Mais aussi pour revendiquer, quand nécessaire, la part qui nous revient dans notre famille européenne.

Je suis certain que la présidence grecque sera particulièrement réussie, comme il sied à la tradition et au niveau des notaires grecs.